

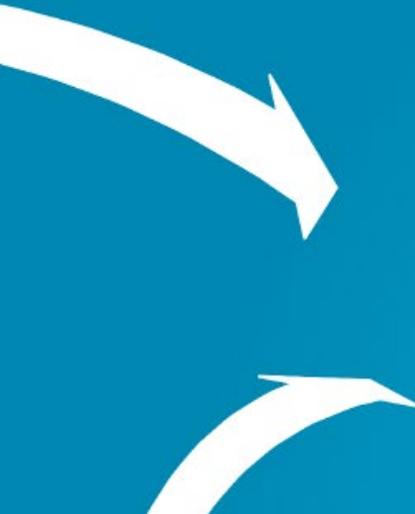


RÉVISION DU  
**SCoT**

Réunion publique

> 19 novembre 2018





RÉVISION DU  
**SCoT**

Accueil par Michel DYEN,  
Maire de Saint-Alban-  
Leyse

> 19 novembre 2018





## Réunion publique

> 19 novembre 2018

- ① Le SCoT, pour quoi faire ?
- ② Les principaux constats et enjeux
- ③ Les fondements et orientations du projet

19 novembre 2018



REVISION DU SCoT  
DE MÉTROPOLE SAVOIE

# 1 | Le SCoT, pour quoi faire ?

# 1 Le SCoT, une feuille de route pour le territoire à l'horizon 2040



- ▶ **Améliorer le cadre de vie des habitants** actuels et futurs et ceux qui travaillent et fréquentent le territoire
- ▶ **Développer une vision partagée sur le devenir du territoire** : développement économique, mobilités et transports, grands équipements, richesse écologique
- ▶ Permettre une **meilleure répartition et articulations des projets** à l'échelle des 3 intercommunalités
- ▶ Inscrire le territoire dans la **voie de la transition écologique**





## ② Contenu du SCoT

- ▶ Le SCoT est un document de planification nourri par un projet de territoire.
- ▶ Il s'appuie sur un **diagnostic territorial** = fondations du projet.
- ▶ Ce diagnostic sert à la **définition d'un projet stratégique et politique pour l'avenir du territoire**, lequel est décliné en dispositions opposables.
- ▶ Le SCoT est conduit, débattu et validé par les élus du territoire en lien avec les partenaires publics et la population.

Rapport de  
présentation :  
diagnostic  
territorial et  
évaluation

Projet  
d'Aménagement et  
de développement  
durable (PADD) :  
projet politique et  
stratégique, exprime  
le parti  
d'aménagement du  
SCoT.

Document  
d'Orientation et  
d'Objectifs :  
il s'agit des règles du  
jeu – la traduction des  
objectifs en dispositions  
opposables.

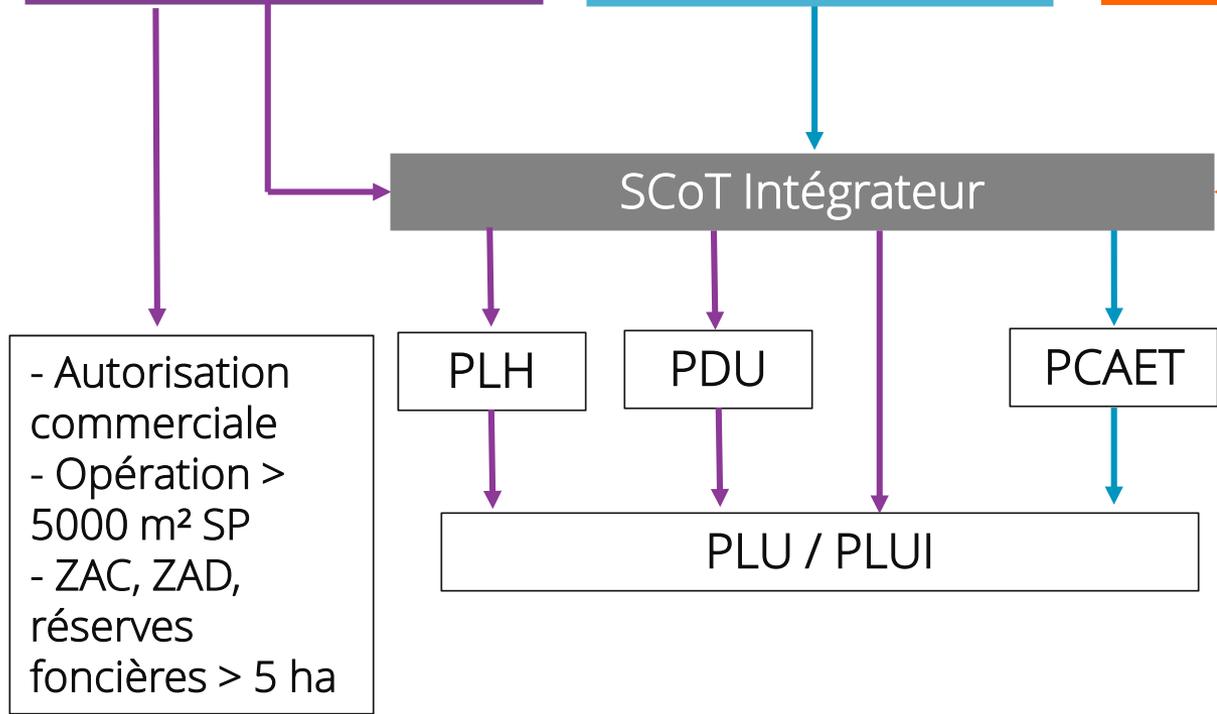
# ③ Le SCoT dans la hiérarchie des documents de planification



Lois Montagne et Littoral, SRADDET (règles générales), SDAGE, SAGE, PGRI (objectifs, orientations fondamentales, plans), chartes de PNR et de PN, DTADD, directive paysagère, zones de bruit des aéroports

SRADDET (objectifs), SRCE, programmes d'équipement (Etat et CT), schéma régional des carrières, schéma départemental d'accès à la ressource forestière, charte de Pays.

SRCAE, SRDEII, SRIT, SRI, PRAD, plan de prévention des déchets, atlas des zones inondables, atlas et plans de paysages, PDH, PPA, SDTAN, Agenda 21.



- Autorisation commerciale
- Opération > 5000 m² SP
- ZAC, ZAD, réserves foncières > 5 ha

Rapport de compatibilité  
 Doivent être pris en compte  
 Document de référence



## 4 Le territoire Métropole Savoie en bref ...

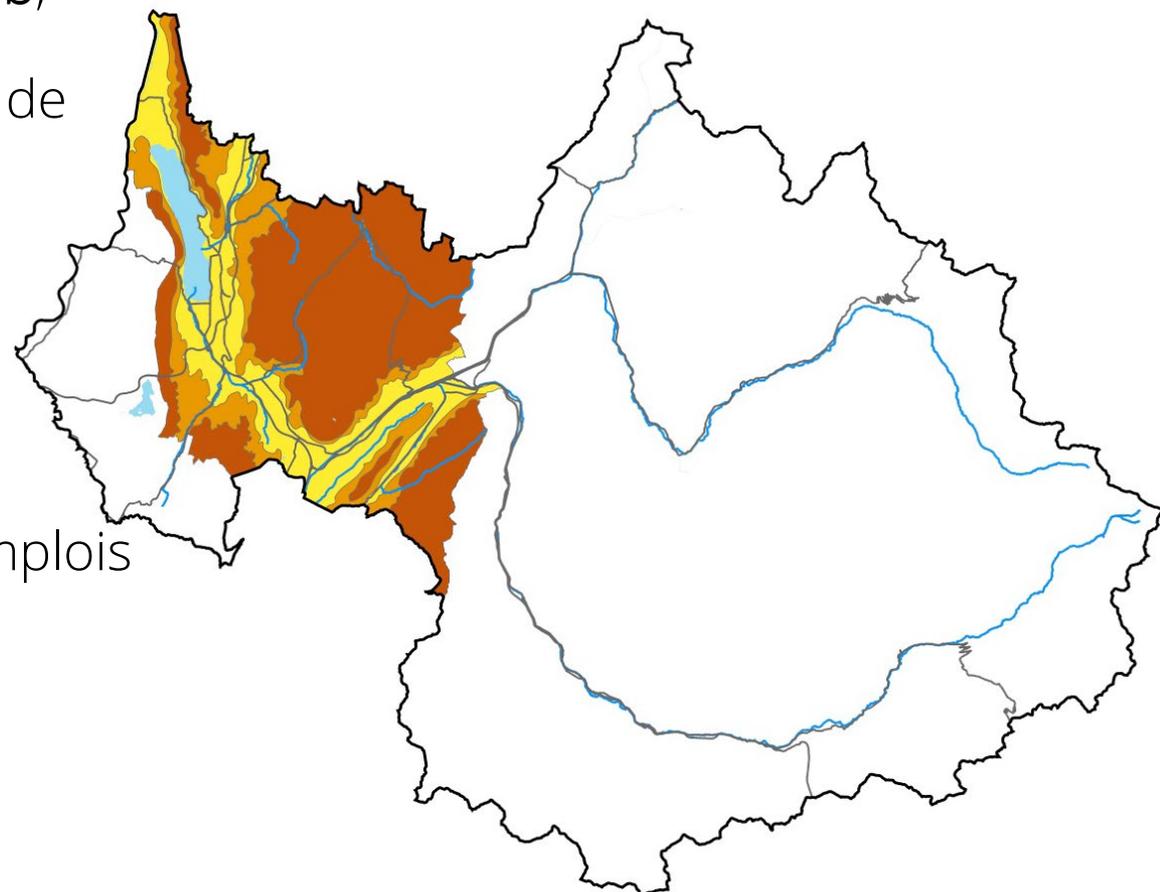


▶ 109 communes et 3 intercommunalités :  
Grand Lac, Grand Chambéry, Cœur de Savoie

▶ 243 000 hab,  
57% de la  
population de  
la Savoie

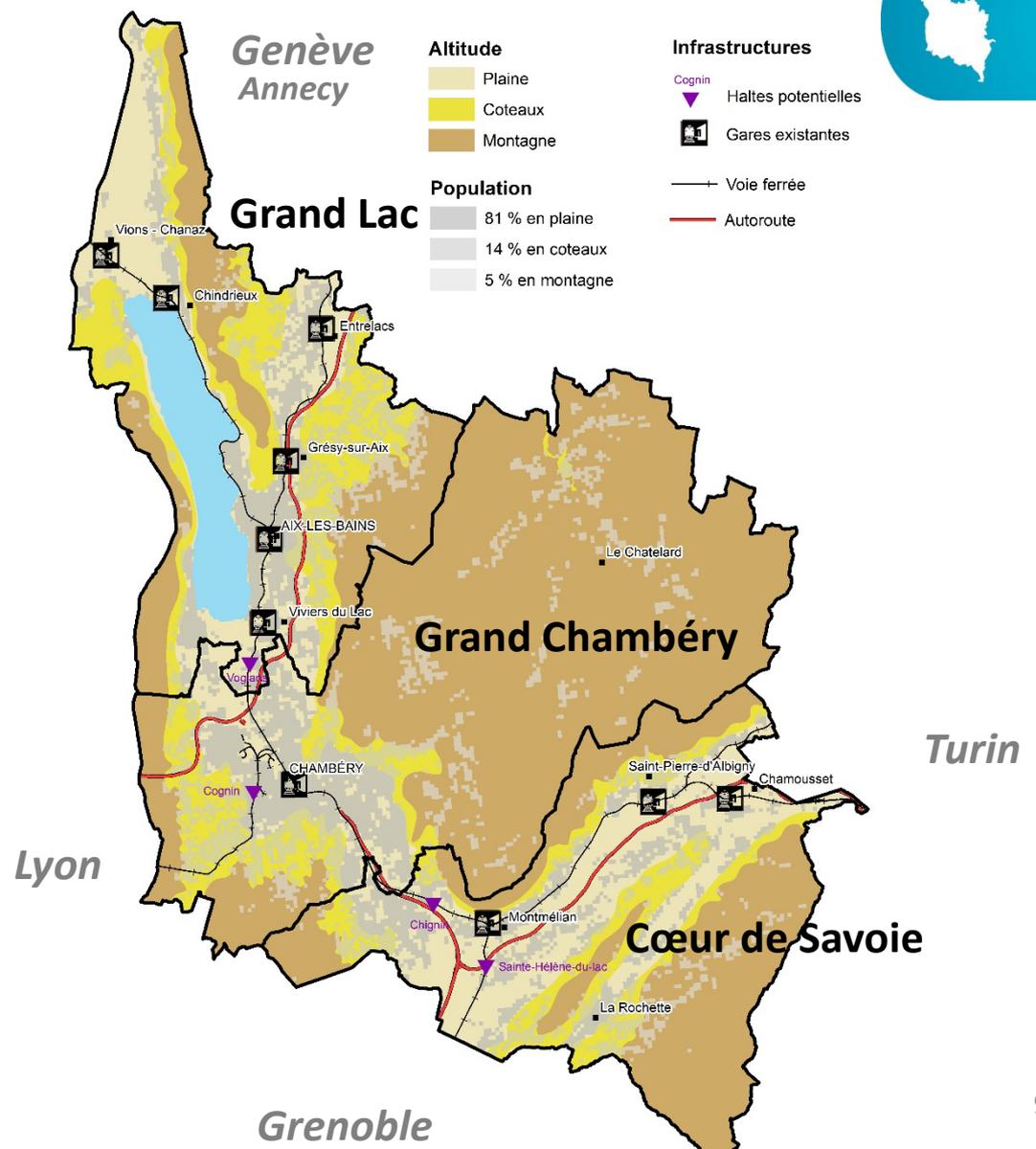
▶ 1200 km<sup>2</sup>

▶ 105 000 emplois





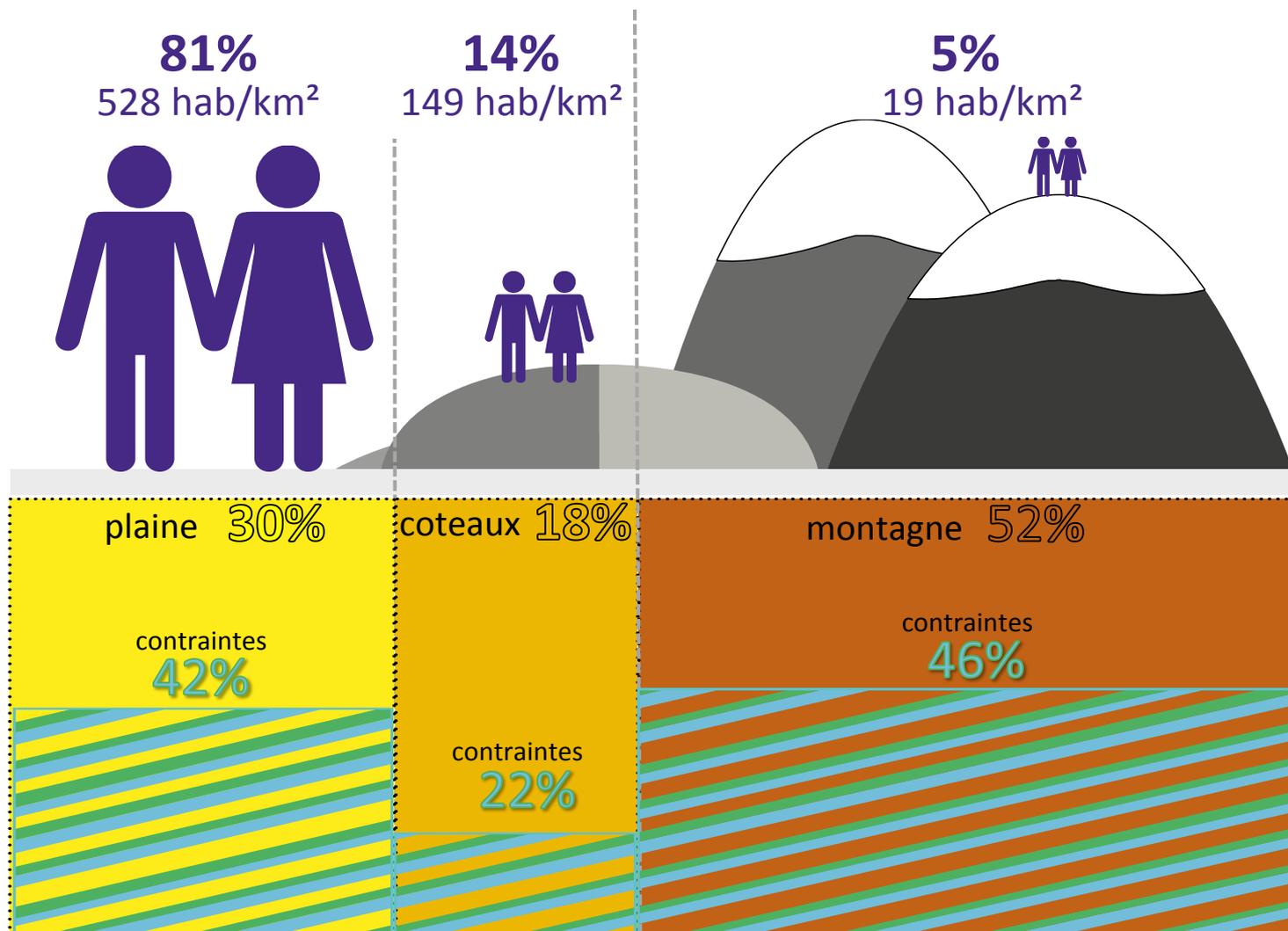
- ▶ Un territoire carrefour au cœur d'un environnement stratégique, entre l'axe Lyon-Turin et le sillon alpin
- ▶ Une plaine qui concentre les enjeux
- ▶ Une infrastructure ferroviaire qui constitue une artère forte du territoire
- ▶ Un réseau routier dont le trafic s'intensifie, des territoires qui s'organisent





## ④ Le territoire Métropole Savoie en bref ...

► Un territoire contrasté et contraint



REVISION DU  
**ISCoT**

Réunion  
publique

METROPOLE  
SAVOIE  
SAVOIE



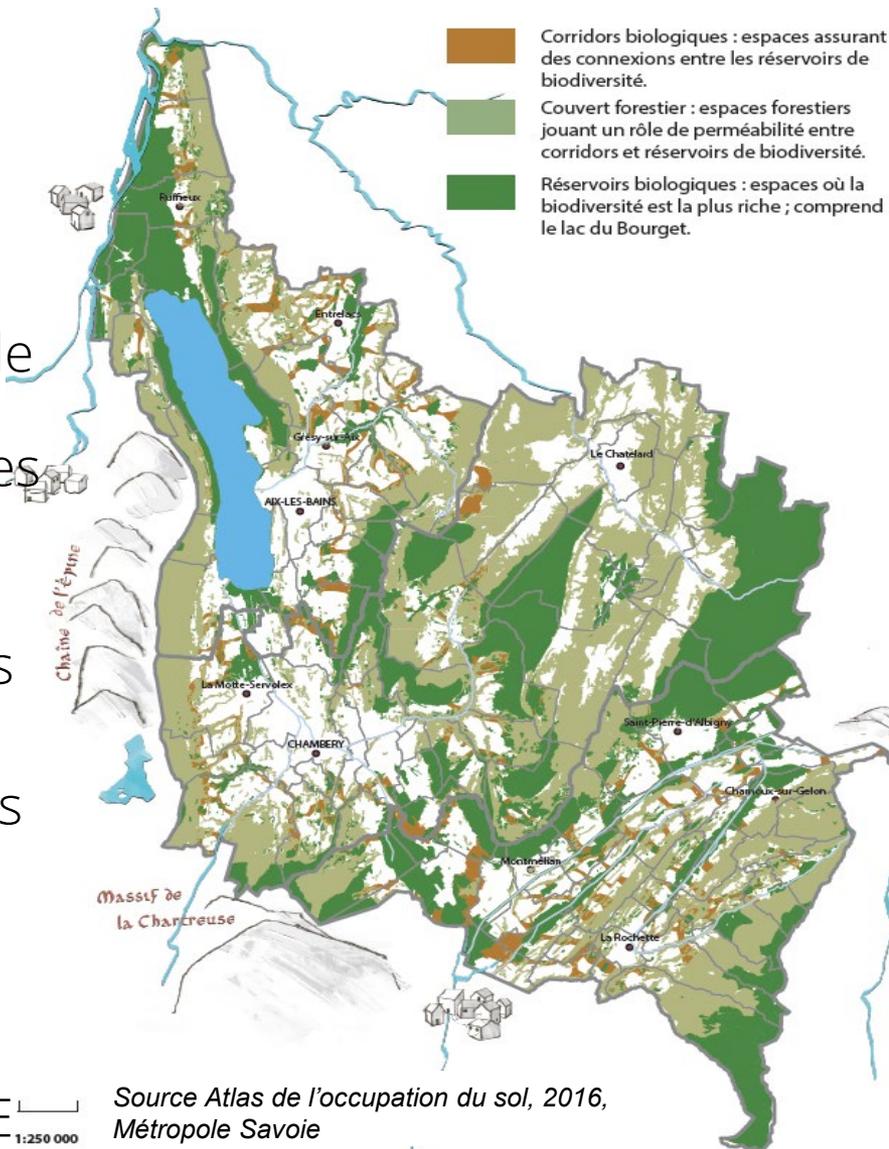


## 5 Les objectifs de la révision du SCoT

- ▶ Adapter le projet économique
- ▶ Inscrire les mobilités au cœur du projet jusque dans le territoire rural
- ▶ Poursuivre l'économie de foncier, tout en s'adaptant à la réalité des territoires
- ▶ Assurer le parcours résidentiel pour tous les ménages
- ▶ Veiller à la pérennité des ressources et du patrimoine environnemental
- ▶ Une comptabilité à renforcer avec le SDAGE



Trame verte et bleue





## Le calendrier de la révision du SCoT

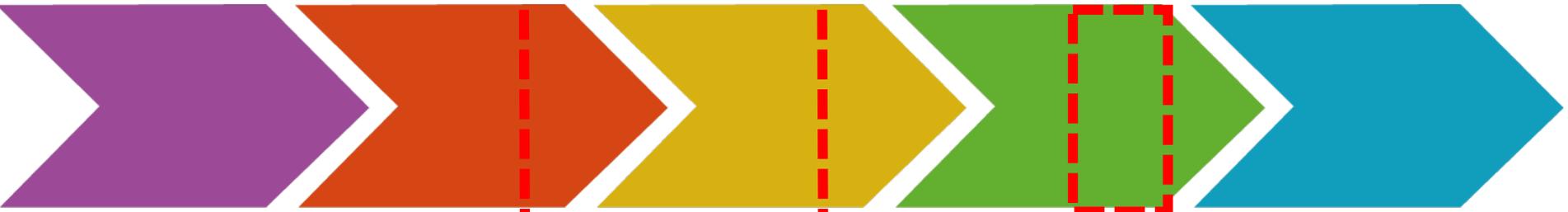
**DIAGNOSTIC** et état initial de l'environnement

**PADD**  
Projet d'Aménagement et de Développement Durable

**DOO**  
Document d'Orientation et d'Objectifs

**ARRET**  
du projet de SCoT  
AVIS des Personnes Publiques Associées

**APPROBATION**  
du SCoT



2017

2018

2019

2019

2020

3 Réunions publiques –  
12, 19, 26 nov 2018

3 Réunions publiques -  
printemps 2019

Enquête publique –  
automne 2019

19 novembre 2018



REVISION DU SCoT  
DE MÉTROPOLE SAVOIE

## 2 | Les principaux constats et enjeux issus du diagnostic

# ① Qualité du territoire

## Caractérisation des éléments saillants



### FORCES

- Des grands espaces paysagers identitaires
- Une forte richesse naturaliste avec des espaces remarquables
- Une ressource en eau abondante et de qualité
- Une forte culture sur les énergies renouvelables et un potentiel



### FAIBLESSES

- Contraintes liées à la topographie
  - Dégradation du paysage par l'urbanisation : conurbation dans les vallées, entrées de villes / agglomérations peu qualitatives.
  - Forte pression urbaine sur les espaces agricoles et naturels, en particulier dans les secteurs de plaine
- MAIS**
- Ressource à préserver pour l'avenir et anticipation des nouveaux besoins
  - Territoire fortement soumis au risque inondation
- MAIS**
- Territoire encore très dépendant des énergies fossiles

# ② Organisation et fonctionnement

## Caractérisation par des éléments saillants



### FORCES

- Un dynamisme démographique soutenu
- Une construction de logements dynamique et diversifiée
- Une distribution équilibrée des services et équipements sur le territoire
- Un haut niveau d'intermodalité sur le territoire



### FAIBLESSES

#### MAIS

- Un secteur centre qui peine à renouveler son dynamisme démographique et résidentiel
- Un développement modéré de certaines petites villes
- Une population vieillissante et un territoire qui peine à garder ses actifs

#### MAIS

- Un parc de logements vieillissants, peu adapté à la structure des ménages et peu accessible
- Un poids non négligeable de la vacance

#### MAIS

- Une offre commerciale de proximité qui tend à manquer
- Des espaces de montagne très à l'écart des services structurants

#### MAIS

- Un réseau viaire structurant qui tend à saturer en période de pointe

# ③ Positionnement

## Caractérisation par des éléments saillants



### FORCES

- Une structure économique qui évolue vers des fonctions métropolitaines
- Une base industrielle forte
  
- Un territoire carrefour au sein du sillon alpin
  
- Un territoire riche de ses ressources agricoles et sites touristiques



### FAIBLESSES

- MAIS**
  - Une part d'emplois publics importante
  - Une économie de proximité à soutenir pour assurer un équilibre territorial
  
- MAIS**
  - Une logique de spécialisation à conforter et des infrastructures économiques à adapter
  
- MAIS**
  - Des infrastructures d'accueil touristiques vieillissantes
  - Un modèle de développement des stations de ski fragilisé
  - Des pressions fortes sur les terres agricoles de plaine
  - Un abandon progressif des espaces agricoles de montagne



## 4 Ce qui est en jeu ...

- ▶ La protection des espaces naturels et agricoles
- ▶ Un cadre de vie de qualité face aux nuisances et aux risques
- ▶ La pérennité des ressources naturelles et locales
- ▶ La vitalité de territoire et la cohésion sociale
- ▶ La cohésion du territoire entre plaine et montagne, entre villes et villages, entre nord, centre et sud
- ▶ L'affirmation économique du territoire dans le sillon alpin et sur l'axe Lyon - Turin
- ▶ Le confortement d'une économie de proximité alimentée par l'agriculture et l'économie résidentielle

19 novembre 2018



REVISION DU SCoT  
DE MÉTROPOLE SAVOIE

# 3 | Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

2040

2018

2005



### Les 4 grands axes fondateurs du SCoT

1

*Pour un territoire d'accueil, structuré, fonctionnel et solidaire*

2

*Pour un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux populations*

3

*Pour un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin*

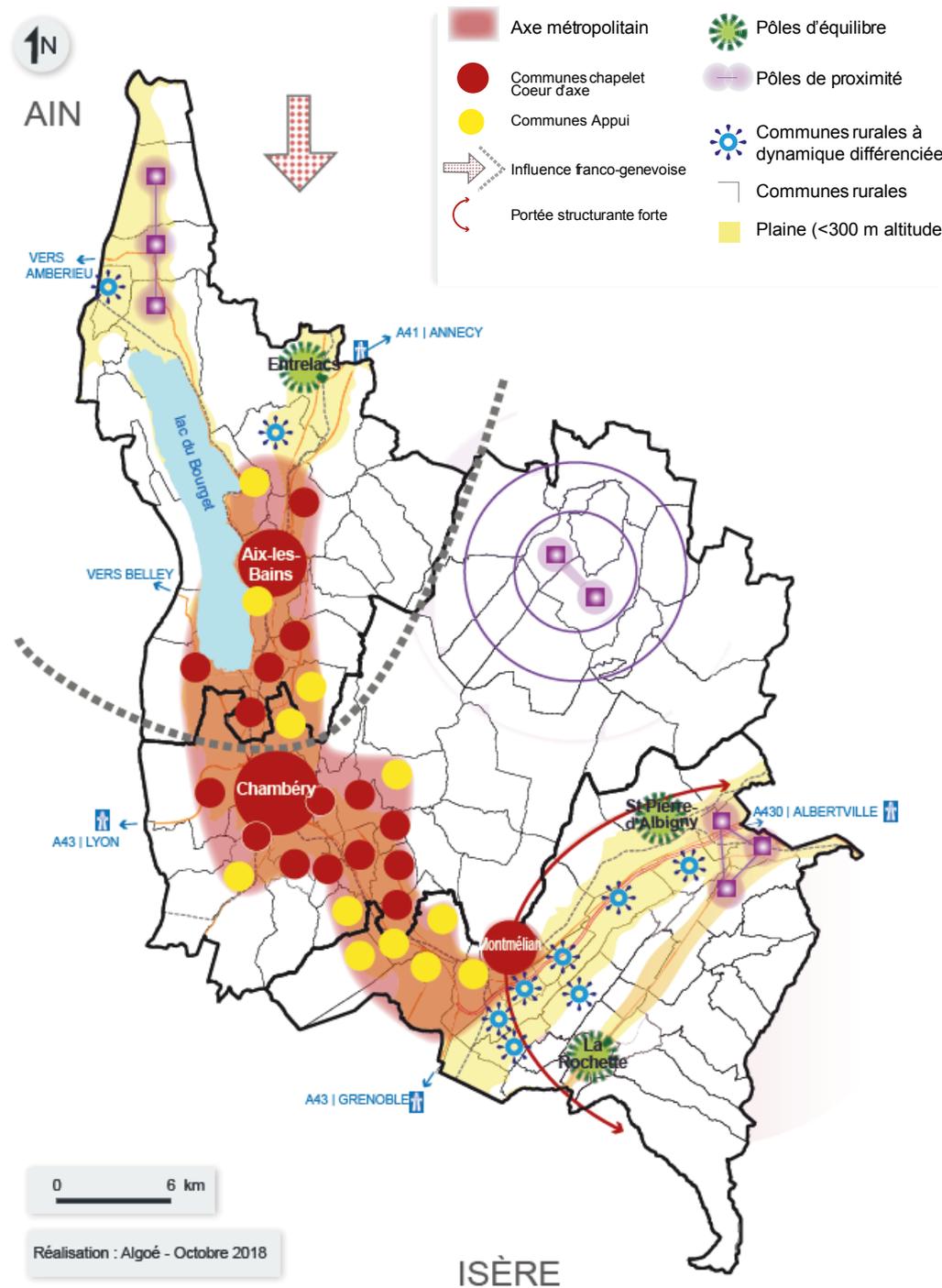
4

*Pour un territoire résilient face aux défis climatiques et environnementaux*

Une réponse transversale aux enjeux de la transition **énergétique** et **écologique**

# Vision à 2040

- ▶ **Un territoire qui renforce son attractivité** selon une hiérarchisation de l'organisation territoriale
- ▶ **Un territoire qui protège et valorise ses ressources naturelles**, gages de bien-être territorial et d'attractivité
- ▶ **Un territoire qui organise son développement urbain autour de polarités** : 5 niveaux de structuration de l'armature territoriale
- ▶ **Un territoire de mobilités** facilitées et hiérarchisées autour de la colonne vertébrale ferroviaire
- ▶ **Un territoire qui se positionne et optimise ses infrastructures** au cœur d'un carrefour économique stratégique





+ 97 000 habitants



- ▶ **Assurer les parcours résidentiels** par un effort important en matière de production de logements (**2342 logements /an**)
- ▶ **Garantir un territoire « actif »** avec un objectif de 1 emploi pour 2,5 habitants, soit **38 600 emplois à créer**
- ▶ **Poursuivre l'économie de foncier**, tout en s'adaptant à la réalité des territoires
- ▶ **Coordonner le développement des transports publics et de l'intermodalité**
- ▶ **Garantir le maintien de la qualité de vie** sur le territoire par une politique ambitieuse d'équipements et de services

2040

2018

2005



### Les 4 grands axes fondateurs du SCoT



**1** Pour un territoire d'accueil, structuré, fonctionnel et solidaire

**2** Pour un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux populations

**3** Pour un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin

**4** Pour un territoire résilient face aux défis climatiques et environnementaux



## 4 AMBITIONS

- 1.1** Structurer le territoire pour valoriser ses interdépendances **par une armature territoriale** modelée par la géomorphologie
- 1.2** Affirmer le territoire et **favoriser la proximité des services et équipements**
- 1.3** Porter une stratégie sur le long terme **pour une mobilité efficace, innovante et transversale**
- 1.4** Accueillir durablement les populations **par une offre de logement adaptée et attractive**



## 1.2 Affirmer le territoire et **favoriser la proximité des services et équipements**



### Les objectifs visent à

- > Répondre aux besoins futurs en équipements et services **et favoriser la création d'équipements et de services de qualité,**
- > **Garantir la mixité fonctionnelle et organiser un territoire d'accessibilité renforcée** en rapprochant les logements, les services, les équipements et en assurant le développement des commerces et activités tertiaires en centre-ville et centre-bourg
- > **Structurer les développements commerciaux en favorisant le développement commercial des centralités,** en interdisant la création de nouvelles zones commerciales et en organisant la requalification des zones existantes, en accompagnant le développement du e-commerce





## 1.3

Porter une stratégie sur le long terme **pour une mobilité efficace, innovante et transversale**



### Les objectifs visent à

- > **Faciliter l'intermodalité** en s'appuyant sur le train comme épine dorsale de l'organisation des déplacements sur le territoire
- > **Anticiper et optimiser l'avenir du réseau routier**
- > **Prioriser l'urbanisation aux zones desservies par les modes alternatifs à la voiture**
- > **Faciliter l'utilisation des nouvelles pratiques de mobilité** et notamment des modes actifs





## 1.4 Accueillir durablement les populations par **une offre de logement adaptée et attractive**



### Les objectifs visent à

- > Prendre en compte les besoins actuels et assurer le parcours résidentiel par une offre de logement adaptée et de qualité
- > S'engager dans une politique ambitieuse de rénovation énergétique et de restructuration du parc existant
- > Réduire la vacance immobilière
- > Poursuivre un objectif de diversité sociale de l'habitat sur l'ensemble du territoire



2040

2018

2005



### Les 4 grands axes fondateurs du SCoT

**1** *Pour un territoire d'accueil, structuré, fonctionnel et solidaire*

**2** *Pour un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux populations*

**3** *Pour un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin*

**4** *Pour un territoire résilient face aux défis climatiques et environnementaux*



2

Pour un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux



2.1

**Maîtriser l'étalement urbain** et améliorer la qualité urbaine

2.2

**Révéler le paysage** comme élément structurant du territoire

2.3

Favoriser la **valorisation durable des ressources agricoles et forestières**

2.4

Favoriser le développement et la diversification **des fonctions touristiques et de loisirs**

2.5

**Préserver et mettre en valeur la biodiversité** pour le bénéfice de tous





## 2.1 Maîtriser l'étalement urbain et améliorer la qualité urbaine



### Les objectifs visent à

- > Favoriser la densification des tissus urbanisés en **donnant la priorité au renouvellement urbain** et à l'urbanisation des dents creuses
- > Reconditionner **les anciens sites économiques**
- > Encadrer **l'urbanisation des secteurs en extension**
- > **Viser une densité urbaine adaptée à l'armature et favorable à un cadre de vie de qualité** : à ces formes urbaines plus denses doit être associée une forte imprégnation des éléments de nature qu'ils soient ou non porteurs de biodiversité





## Les objectifs visent à

- > Conserver **des coupures vertes et bleues entre les zones urbaines**, gages d'une meilleure lisibilité du territoire et du maintien de son identité
- > **Maîtriser l'urbanisation des coteaux** : conserver leur caractère identitaire, à la fois écrin naturel et support de pratiques agricoles et viticoles, en veillant à les préserver du mitage péri-urbain
- > Repenser **les entrées de villes et d'agglomérations** pour qu'elles continuent à être l'expression à la fois d'une **limite physique** de l'urbanisation et d'une **identité urbaine** propre à chaque territoire
- > Poser **des garanties urbaines et architecturales sur les nouveaux développements**, en particulier pour les lotissements et les zones d'activités



Pour un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux



2.3

Favoriser la valorisation durable des ressources agricoles et forestières



Les objectifs visent à

- > **Conserver la viabilité des exploitations agricoles et viticoles** en protégeant le foncier
- > **Développer une agriculture « nourricière » de qualité**, favorable à l'alimentation de proximité, à l'économie de foncier et support du paysage et de la biodiversité.
- > **Encourager le développement de la filière bois locale** (bois énergie, bois d'œuvre), dans le respect de la biodiversité





## 2.4 Favoriser le développement et la diversification des fonctions touristiques et de loisirs



### Les objectifs visent à

- > **Encourager les synergies** en matière de stratégie de développement touristique
- > **Développer un tourisme de destination** entre lacs et montagne, intégrant **la diversité des atouts territoriaux**
- > Accompagner **la restructuration des stations de sports d'hiver** les plus exposées au changement climatique
- > Accompagner le développement et la **modernisation des infrastructures d'hébergement touristique**
- > **Interconnecter les pôles touristiques** de proximité avec l'armature urbaine **par une mobilité durable**



# 2

*Pour un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux*



## 2.5

**Préserver et mettre en valeur la biodiversité**  
pour le bénéfice de tous



**Les objectifs visent à**

- > **Préserver les espaces naturels à forte valeur écologique**, d'intérêt écologique et de nature ordinaire
- > **Garantir la perméabilité de la trame verte et bleue**
- > **Prendre en compte la biodiversité de façon systématique** dans tous les projets



2040

2018

2005



### Les 4 grands axes fondateurs du SCoT

**1** Pour un territoire d'accueil, structuré, fonctionnel et solidaire

**2** Pour un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux populations

**3** Pour un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin

**4** Pour un territoire résilient face aux défis climatiques et environnementaux



3

**Pour un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin**



2

AMBITIONS

3.1

**Concrétiser la stratégie de développement économique** à l'échelle de Métropole Savoie

3.2

**Penser les infrastructures pour l'économie de distribution**, les plateformes et artères numériques

# 3

## Pour un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin



### 3.1 Concrétiser la stratégie de développement économique à l'échelle de Métropole Savoie



#### Les objectifs visent à

- > **Assurer le développement des filières porteuses d'innovation** : énergies renouvelables, ingénierie de la montagne, activités outdoor, de bien être, de santé et agroalimentaires
- > **Densifier et renouveler** les espaces économiques existants
- > **Garantir la qualité de desserte tous modes** des espaces économiques existants et futurs
- > **Conduire une gestion fine et équilibrée** du foncier économique



# 3

## Pour un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin



### 3.2 Penser les infrastructures pour l'économie de distribution, les plateformes et artères numériques



#### Les objectifs visent à

- > **Procéder à un transfert massif du transport de marchandises des poids lourds sur le rail**, en soutenant le projet Lyon-Turin
- > **Réserver des espaces et optimiser leur localisation pour différents usages** : stockage bois, matériaux de carrière, économie circulaire
- > Développer une organisation efficace de la **distribution des marchandises jusqu'au dernier kilomètre**
- > **Accompagner un projet numérique global** en développant les lieux d'implantation, les infrastructures, les usages dont télé-travail



2040

2018

2005



### Les 4 grands axes fondateurs du SCoT

**1** *Pour un territoire d'accueil, structuré, fonctionnel et solidaire*

**2** *Pour un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux populations*

**3** *Pour un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin*

**4** *Pour un territoire résilient face aux défis climatiques et environnementaux*





4.1

Vers un territoire **énergétiquement plus autonome**

4.2

Une garantie de l'accès à une eau de qualité pour tous

4.3

Des habitants **protégés des risques et des nuisances**





## 4.1 Vers un territoire énergétiquement plus autonome



### Les objectifs visent à

- > **Diminuer les consommations énergétiques**
- > **Systematiser le recours aux énergies renouvelables** dans toute opération de requalification ou nouveau projet
- > **Encourager la mobilité durable** au travers d'une offre diversifiée et alternative aux carburants fossiles





## 4.2 Une garantie d'accès à l'eau pour tous



### Les objectifs visent à

- > **Préserver la qualité des eaux**
- > **Sécuriser l'accès à l'eau** pour tous et anticiper le changement climatique





## 4.3 Des habitants protégés des risques et des nuisances



### Les objectifs visent à

- > Protéger les habitants des risques naturels et technologiques & développer une culture du risque avec tous les acteurs concernés
- > Protéger les habitants des nuisances et pollutions





REVISION DU SCoT  
DE MÉTROPOLE SAVOIE

# 4 | Place au débat



Retrouvez Métropole Savoie : [www.metropole-savoie.com](http://www.metropole-savoie.com), Facebook, Twitter

RÉVISION DU  
**SCoT**

Merci de votre participation > 19 novembre 2018

